

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice et moi sommes de bons amis, mais je crois que ce qu'il a dit aujourd'hui ne tient vraiment pas debout. Étant donné la décision prise sur l'affaire Wray, à la Cour suprême du Canada, selon laquelle toute preuve pertinente est recevable, et sachant pertinemment que des conversations sont constamment interceptées, de manière illégale—sans que nous puissions en déterminer le nombre pourtant—je demande encore une fois au ministre s'il va revenir sur sa décision, et nous répondre sans plus de détours?

* * *

● (1430)

LA SANTÉ

LA COMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE PORCINE—
LA POSSIBILITÉ DE REMISE EN MARCHÉ—LES CAUSES DE LA
PÉNURIE DE VACCIN CONTRE LA RUBÉOLE

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. D'après les chiffres publiés par ses propres services, les laboratoires avaient préparé près de dix millions de doses de vaccin contre la grippe porcine pour l'hiver 1976 alors que les provinces n'en ont reçu que six millions. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'on a fait des quatre millions de doses qui n'ont pas été fournies et ce qu'il compte en faire, s'il sait où elles se trouvent? Étant donné que la grippe porcine a fait dernièrement un mort aux États-Unis, le ministre compte-t-il lancer de nouveau une campagne de vaccination contre cette maladie cette année?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, la quantité de vaccins dont parle l'honorable député est gardée en inventaire, et un examen de la situation est fait régulièrement. Le cas rapporté aux États-Unis a été étudié, et il semblerait que ce soit un cas confirmé de grippe du type New Jersey A, mais il n'y a pas lieu encore, selon nous, de relancer la campagne de vaccination. Toutefois, si d'autres cas faisaient leur apparition au cours des prochains mois, il faudrait probablement remettre le programme en marche.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Il est presque impossible d'entendre les questions et les réponses. Le député d'Athabasca a une question supplémentaire à poser.

M. Yewchuk: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il expliquer pourquoi il y a actuellement pénurie de vaccins contre la rubéole au Canada? Est-ce parce que l'on a mobilisé toutes les installations disponibles pour procéder à la préparation et à la distribution des vaccins contre la grippe porcine? Cette pénurie est tellement grave que, depuis trois mois, aucune province n'a pu obtenir la quantité de vaccin dont elle a besoin. Lorsqu'une femme enceinte contracte la rubéole au début de sa grossesse, il y a certains risques de malformations chez l'enfant. Par conséquent, que va faire le ministre pour enrayer cette pénurie?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, je peux dire à l'honorable député que les raisons du manque de vaccins qu'il vient de

Questions orales

donner ne sont pas reliées à la production du vaccin de type New Jersey dont il était question au cours de l'automne dernier. Quant à la situation exacte à l'heure actuelle, je vais m'en informer, et il me fera plaisir de faire rapport à ce sujet à l'honorable député à la première occasion.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES AU SUJET DES
DROITS DE PÊCHE AU BANC GEORGE—DEMANDE DE RAPPORT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que les États-Unis et le Canada ont convenu de respecter, du moins pour cette année, le statu quo à propos du banc George, et comme cette entente n'a pas été ratifiée par le Congrès, que je sache, le ministre peut-il nous dire s'il a «allumé un petit feu» pour reprendre ses propres mots, au cours des négociations qu'il mène par l'entremise de son représentant spécial qu'il a nommé pour remplacer M. Beasley, et dans l'affirmative, pourrait-il nous dire si la question de la possession du banc George est en voie d'être résolue étant donné que ce banc où abondent le poisson de fond, le pétoncle et le homard, représente plusieurs millions de dollars annuellement pour les pêcheurs canadiens?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir faire le point à ce sujet. Les négociations préliminaires se sont poursuivies et comme le député le dit, le feu semble éclairer un peu plus de notre côté que de celui des États-Unis. Le secrétaire d'État m'a averti il y a quelques jours qu'il devait entreprendre une série de discussions avec ses conseils régionaux et d'autres ministères, discussions qui devraient prendre fin incessamment à son avis. Cela signifie que les négociations sur le fond de la question devraient reprendre très bientôt et je crois qu'elles commenceront à la fin du mois ou certainement au début de juillet.

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES AU SUJET DES
DROITS DE PÊCHE AU BANC GEORGE—LA MÉDIATION POSSIBLE
D'UN TIERS PAYS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Étant donné le climat d'incertitude qui pèse sur l'industrie de la pêche au Canada et aux États-Unis—climat qui pourrait bien à mon avis entraver le progrès et l'expansion futurs de cette industrie—à cause de cette impasse, le ministre a-t-il songé à inviter un tiers pays à jouer un rôle de médiateur dans ce conflit?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député a parlé de l'entente provisoire conclue il y a quelque temps déjà et dont le Congrès des États-Unis sera maintenant bientôt saisi. Si on ne pouvait en arriver à un accommodement d'ici la fin de l'année ou s'il devenait évident vers la fin de l'année que l'on ne pourra en arriver à un accord, cette entente prévoit que l'une des deux parties ou les deux pourront recourir à l'arbitrage d'un tiers pays. On n'a pas déterminé quelle forme précise pourrait prendre cet arbitrage, mais on a prévu les moyens de régler cette question-là.